



2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RAPPORT MORAL ET FINANCIER RÉALISÉ
A L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE PARIS
DU 4 SEPTEMBRE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL DE LA CRCC DE PARIS

1	RAPPORT MORAL _____	03
2	LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES _____	06
3	LES GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION _____	07
	◆ LA LOI PACTE	
	◆ TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	
4	SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS _____	17
	◆ SERVICE CONFRÈRES	
	◆ CÔNTRÔLE QUALITÉ	
	◆ FORMATION	
	◆ SERVICE JURIDIQUE	
	◆ SERVICE COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ	
5	RAPPORT FINANCIER _____	36
	◆ SERVICE FINANCIER	
	◆ RAPPORT DU TRÉSORIER	
	◆ RAPPORT DES CENSEURS	
	◆ COMPTES ANNUELS	

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA CRCC DE PARIS



Olivier Salustro,
Président de la
CRCC de Paris

L'année 2018 a été celle de tous les combats pour faire entendre la voix de notre profession et défendre l'intérêt général dans les **débats sur la loi Pacte (plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises), adoptée le 11 avril 2019.**

Une année qui a mobilisé toute notre énergie sur cette réforme déterminante pour l'avenir de notre profession, sans perdre de vue les trois axes, fil rouge des mandatures de votre conseil régional depuis 2015 : **accompagner les commissaires aux comptes dans l'évolution de la profession, être aux côtés des acteurs socio-économiques et rapprocher le monde étudiant de celui des auditeurs.**

4 ACCOMPAGNER LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DANS L'ÉVOLUTION DE LA PROFESSION

Face aux grands défis lancés à la profession, tant sous l'effet de la loi Pacte que celui de la révolution digitale, la CRCC de Paris a posé en 2018 les jalons des grandes actions de transformation qui ont pris toute leur ampleur en 2019.

Créé en fin d'année 2017, par la CRCC de Paris et l'OEC Paris Ile-de-France pour mieux comprendre les impacts de l'intelligence artificielle sur nos métiers, **le Lab50**, publie depuis l'été 2018 les entretiens menés avec les meilleurs experts en la matière. Vous apporter des éclairages sur ce sujet, suscitant souvent angoisse ou fascination, avec objectivité et lucidité, telle est la motivation des membres actifs du Lab50.

Le **GT Audit informatique** a participé à sa création et contribue toujours activement à ses travaux.

En parallèle, ses membres ont entamé en 2018 la rédaction de fiches **SACC en audit des systèmes d'informations** pour aller plus loin dans le développement d'une réelle offre de services dans ce domaine par les commissaires aux comptes.

ÉTRE AUX CÔTÉS DES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- Quelle est la perception du chef d'entreprise de la mission du commissaire aux comptes ?
- Dans une économie de plus en plus concurrentielle, globalisée, et digitale, le commissaire aux comptes est-il au rendez-vous pour répondre aux besoins exprimés par ses clients ?
- Quels sont les zones de progrès et les atouts de sa mission ?

Les très nombreuses rencontres organisées partout en France tout au long de l'année 2018, grâce à « **CAC en mouvement** », ont abordé ces différentes problématiques avec des chefs d'entreprises et des décideurs économiques et politiques soucieux du dynamisme du tissu économique local dont ils ont la responsabilité.

Un jeu souvent introspectif auquel l'équipe d'élus s'est prêtée et qui a débouché sur des propositions constructives lors de débats parlementaires sur le projet de loi Pacte, dont **un projet de plateforme de labellisation des PME européennes.**

Les différentes actions menées pour la défense de la profession à travers une véritable démarche de lobbying ont ainsi représenté une part considérable dans le budget de la CRCC pour l'année 2018.

5 AGIR SUR L'ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION AUPRÈS DES JEUNES

Après une transposition de la réforme européenne de l'audit aggravant les sanctions disciplinaires pouvant peser sur un commissaire aux comptes, **la loi Pacte vient accentuer le trouble de l'image de la profession auprès des étudiants et jeunes collaborateurs.**

Pour autant, les jeunes générations sont de plus en plus animées par la quête de sens au travail. Au service de l'intérêt général, aux côtés des chefs d'entreprise et des entités à but non lucratif, acteur de la transparence, la confiance et la sécurité des données financières et extra-financières, la fonction de commissaire aux comptes fait résolument partie de ces métiers qui ont un impact et du sens.

A nous de mettre en avant les bons arguments pour les attirer dans nos structures, leur donner la chance de libérer tout leur potentiel et d'innover pour le bien commun.

Les sujets de la transformation et des risques numériques représentent un fantastique levier pour remplir l'objectif que nous nous sommes fixés.

LE 50 RUE DE LONDRES RÉNOVÉ

2018 a également été synonyme de renouveau pour nos locaux. **Le 50 rue de Londres, maison de la profession a fait peau neuve.** 15 mois de travaux et un budget significatif ont permis de donner naissance à 18 salles de formation, à des espaces de travail agrandis, en un mot à un véritable outil moderne de reconquête, apte à accompagner la mutation socio-culturelle qu'il nous faut accomplir prestement.



LA CRCC EN QUELQUES CHIFFRES

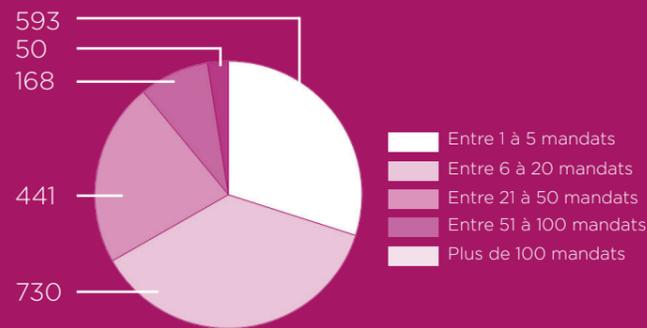


2 773
 COMMISSAIRES
 AUX COMPTES
 22% A L'ÉCHELLE
 NATIONALE

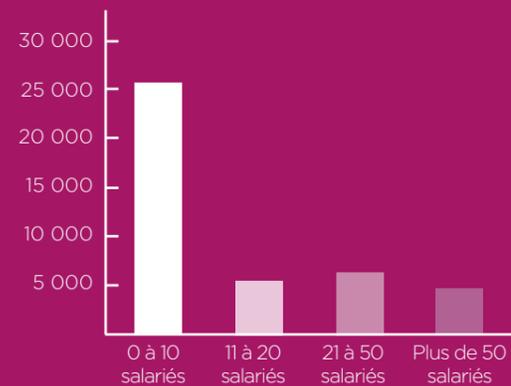


1 632
 SOCIÉTÉS DE COMMISSAIRES
 AUX COMPTES
 26% A L'ÉCHELLE
 NATIONALE

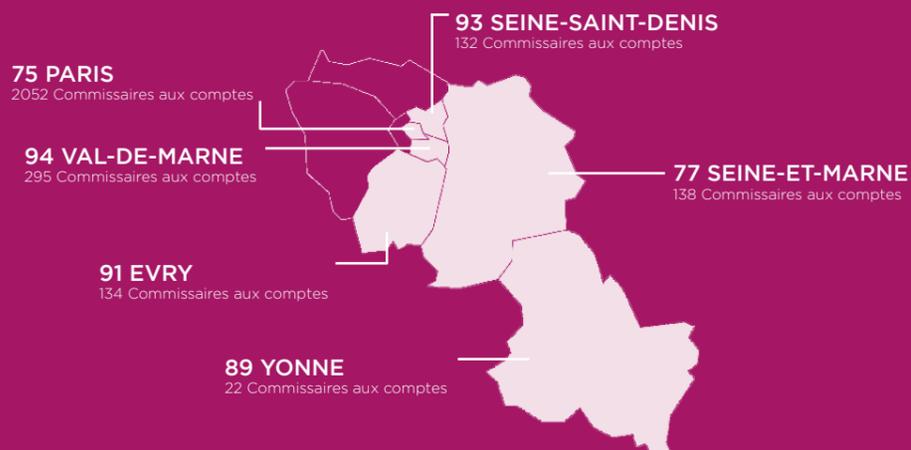
RÉPARTITION DES CAC SIGNATAIRES
 PAR NOMBRE DE MANDATS



RÉPARTITION DES MANDATS SELON
 L'EFFECTIF DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES



RÉPARTITION DES CAC MEMBRES
 DE LA CRCC DE PARIS EN DÉPARTEMENTS



GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION : LE COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CARREFOUR DES TRANSFORMATIONS

LOI PACTE

LOI PACTE

Prétextant un allègement des charges pesant sur les entreprises, en février 2018, Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances a annoncé sa volonté de relever les seuils de nomination des commissaires aux comptes dans les petites entreprises.



Sans plus attendre et dès janvier 2018, la CRCC de Paris élabore et défend le concept d'audit adapté qu'elle expose à l'ensemble des compagnies régionales et à la compagnie nationale. Elle défend avec vigueur ses positions devant l'Inspection Générale des Finances avec quelques autres compagnies régionales.

Suite à l'annonce de cette loi, et afin de sensibiliser les chefs d'entreprises sur l'utilité des commissaires aux comptes dans les petites entreprises, **la CRCC de Paris a réalisé des vidéos au format court (2min)** sur les thèmes suivants : mission d'alerte, cybersécurité et prévention de fraude, base fiscale, audit adapté... Retrouvez toutes les vidéos ici.



En ont découlé 14 propositions :

1. L'harmonisation dynamique des seuils d'audit au niveau européen
2. Le diagnostic légal de croissance conçu comme un tutoriel de croissance pour le chef d'entreprise
3. L'audit dans les groupes de sociétés
4. L'audit des associations et des fondations
5. L'audit des collectivités publiques
6. L'audit en raison d'opérations de financement spécifiques
7. Délais de paiement
8. Identifier les entreprises vertueuses via une plateforme régionale et un label de transparence financière
9. Mesures fiscales pour encourager l'audit facultatif
10. Certification d'informations extra-financières
11. Audit des risques informatiques
12. Renforcer les missions d'utilité du CAC
13. Réformer l'accès à la profession et la formation des CAC
14. Changer le nom de la profession



CAC EN MOUVEMENT

En parallèle, plusieurs compagnies régionales se sont mobilisées pour **défendre l'intérêt général** auprès du gouvernement et des parlementaires. C'est dans cette optique que le collectif transpolitique et asyndical « **CAC en mouvement** » **regroupant 17 CRCC**¹

a vu le jour. L'objectif principal de celui-ci a été de saisir l'opportunité de cette réforme pour réfléchir aux nouveaux enjeux du commissaire aux comptes dans l'économie en faisant de nouvelles propositions au Gouvernement de manière constructive et concertée avec les représentants de son environnement. Chaque CRCC a été encouragée à multiplier les rencontres avec les parties prenantes locales (députés, sénateurs, chefs d'entreprise). C'est plus

de 150 personnalités qui ont été rencontrées et certaines qui nous ont apportés leur soutien tout au long de l'année comme Eric Woerth, président de la commission des finances de l'économie générale et du contrôle budgétaire, dans le cadre d'un « rallye Pacte », afin de les alerter sur les conséquences négatives de la réforme sur le tissu économique territorial.



PERSPECTIVES 2019

En 2019, après le dépôt de plusieurs amendements, à toutes les phases des débats au parlement, issus de ces propositions, le collectif a déposé un **recours devant le Conseil constitutionnel**. Un projet de **plateforme dédiée à une labellisation des TPE/PME européennes** par les commissaires aux comptes permettra d'apporter une visibilité accrue de notre profession.

Ce projet a trouvé sa concrétisation dans une maquette fonctionnelle entrée en phase de test (Proof of Concept = POC).

La maîtrise d'ouvrage de la plateforme est assurée par Nathalie Lutz, vice-présidente de la CRCC de Paris en charge de l'innovation et des nouveaux produits.

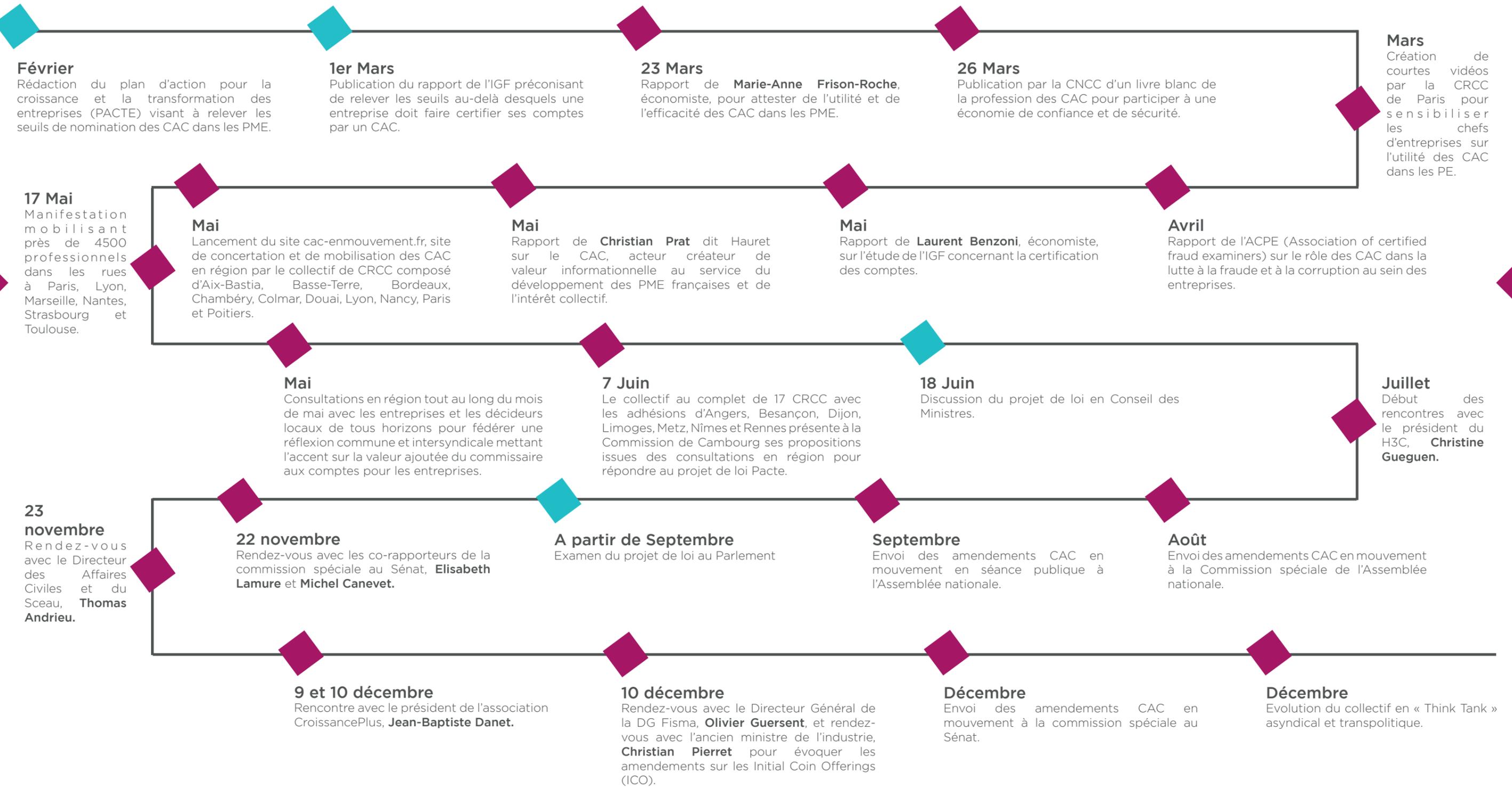


Nathalie Lutz
 Vice-présidente de la CRCC
 de Paris

¹ Aix-Bastia, Angers, Basse-Terre, Besançon, Bordeaux, Chambéry, Colmar, Dijon, Douai, Limoges, Lyon, Metz, Nancy, Nîmes, Paris, Poitiers et Rennes

CALENDRIER DES ACTIONS DU COLLECTIF

Propositions issues des concertations locales, rencontres, rendez-vous et amendements... Voici un aperçu du calendrier 2018 des actions menées par le collectif CAC en mouvement en réaction au projet de loi.



GRANDS ENJEUX DE LA PROFESSION : LE COMMISSAIRE AUX COMPTES AU CARREFOUR DES TRANSFORMATIONS

TRANSITION NUMÉRIQUE

TRANSITION NUMÉRIQUE



Frédéric Burband,
Vice-président de la CRCC
de Paris, co-président du
GT audit informatique
et membre du comité
scientifique du Lab50



Serge Yablonsky,
Expert-comptable,
commissaire aux comptes,
co-président du GT audit
informatique et membre du
comité scientifique du Lab50



Guillaume Proust,
Elu de la CRCC de Paris
et membre du comité
scientifique du Lab50

Voici plus de 2 ans que la CRCC de Paris s'est saisie du sujet de la transition numérique et est devenue moteur au niveau national.

L'AUDIT INFORMATIQUE, PLUS QUE JAMAIS UN LEVIER DE RECONQUÊTE POUR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Grâce à un groupe de travail **Audit informatique** très dynamique depuis 2017, nous avons mis au point un **premier recueil de fiches pratiques avec l'objectif de vous aider à mieux appréhender le système d'informations dans le cadre de votre mission de certification, et de développer les opportunités d'échange avec votre client.**

Un client dont le besoin de sécurité et de conformité ne fait qu'augmenter à mesure qu'il s'équipe de nouveaux outils numériques de gestion et de production, et échange des données en quantité de plus en plus importante sur différents réseaux.

Ces 2 dernières années marquées par les cyberattaques à l'échelle mondiale, l'entrée en vigueur du RGPD, pour ne citer que ces exemples, ont renforcé la volonté du GT de vous apporter des clés pour répondre aux besoins d'accompagnement des chefs d'entreprise face à ces nouveaux risques et nouvelles régulations.

LES MATINALES

Initiées dès décembre 2017 par le GT Audit informatique, les matinales sont des moments privilégiés pour renforcer sa veille et en savoir plus sur les tendances technologiques au sein des entreprises.

Depuis fin 2018, elles sont co-organisées avec la commission Innovation de l'OEC Paris Ile-de-France pour intégrer les problématiques d'expertise comptable.

A chaque occasion, les participants ont pu échanger avec des entrepreneurs, experts de la data, ou encore député venus exposer leurs cas d'usages et attentes vis-à-vis des professions du chiffre.

Thématiques proposées à ce jour :

- décembre 2017 : « **La Blockchain et le CAC** »
- février 2018 : « **La Cybersécurité et le CAC** »
- mai 2018 : « **Le Big Data et le CAC** »
- octobre 2018 : « **Les ICO et le CAC** »
- décembre 2018 : « **Les opportunités de la Business intelligence pour les professions du chiffre** »
- mars 2019 : « **Risques Cyber : du diagnostic à la cotation financière** »
- mai 2019 : « **La data analyse au service de la lutte anti-blanchiment** »
- le 8 octobre 2019 : « **L'Audit du futur** »



MATINALE ICO

Anne Maréchal, directrice juridique de l'AMF et Pierre Person, député, rapporteur de la mission monnaies virtuelles étaient speakers lors de la 4ème matinale consacrée aux Initial Coin Offerings, une nouvelle méthode de levée de fonds.

LA DATA ANALYSE AU SERVICE DE LA LAB

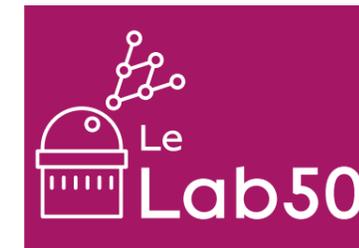
En mai dernier, Bruno Dalles, directeur de Tracfin, ainsi que Sébastien Heymann, président de la startup Linkurious, intervenaient lors de la matinale « La data analyse au service de la lutte anti-blanchiment ».



LE LAB50 POUR EXPLORER LE FUTUR DES MÉTIERS DU CHIFFRE

Le développement du Big data et des techniques d'intelligence artificielle dans les outils de travail des auditeurs et des experts-comptables, modifiant en profondeur la manière d'exercer leur métier et de communiquer avec leurs partenaires et leurs clients, les poussent à s'interroger sur le rôle en devenir et leur adaptation.

Devons-nous craindre l'IA et, si oui, pourquoi ? Dans cette perspective, comment pourrait évoluer notre métier ? La machine peut-elle faire preuve de sens critique ? Comment auditer les machines et les décisions qu'elles prennent ? Comment anticiper et identifier les projets intéressants pour déployer de nouveaux usages et nouveaux services ? De quoi parle-t-on ?



C'est pour répondre à ces problématiques que la CRCC de Paris et l'OEC Paris Ile-de-France ont décidé de créer ensemble fin 2017 leur observatoire de l'intelligence artificielle, le **Lab50**, consultable sur www.lalab50.fr.

Il a pour mission d'observer les innovations technologiques et ce qu'elles permettront demain dans les cabinets, en France et à l'international, ressentir les frustrations et les attentes clients que pourraient résoudre l'IA et définir les limites réglementaires et éthiques.

Mais au-delà de l'observation, son ambition est de partager le plus efficacement possible ses constats avec l'ensemble des membres de la profession afin d'enrichir leur réflexion stratégique et permettre à chacun de définir le rythme auquel il doit lui-même évoluer pour ne pas perdre de terrain, voire pour en gagner.

Le Lab50 se compose d'un comité scientifique et de 4 commissions :

- La commission client
- La commission technologies
- La commission éthique et juridique
- La commission prospective internationale

Sur le site du Lab50, vous trouverez les fruits de ce travail et un grand nombre d'articles et interviews de professionnels du chiffre, mais aussi d'éditeurs, de datas scientists, de juristes, confrères et consœurs étrangers, ainsi que des mémorialistes du « futur ».



- 19 articles publiés en 2018
- 12 en 2019 - soit 31 au total à fin août 2019

A travers les réseaux sociaux, le Lab50 fait rayonner la profession auprès des acteurs de notre écosystème économique, institutionnel et technologique, en proie aux mêmes remises en questions.

Témoignages inspirants, exposés de cas d'usages, échanges de bonnes pratiques, se crée ainsi sur ces réseaux une forme d'intelligence collective au-delà des frontières de nos métiers.



242 abonnés en fin 2018
contre 452 en août 2019



47 abonnés en fin 2018
contre 248 en août

PERSPECTIVES 2019

Le GT Audit informatique poursuit son ambition d'aider les consœurs et les confrères à développer une offre de services dans le domaine de l'audit des systèmes d'information.

Dans cette perspective, il a conçu plusieurs **SACC en lien avec les fiches pratiques du guide de 2017**, diffusées en juillet 2019. Le guide pratique complet est en libre téléchargement sur notre site.

Il poursuit également son ambition de valoriser les initiatives nationales et régionales telles que le développement de l'outil CyberAudit par la CNCC ou encore les différentes actions de sensibilisation aux risques informatiques menées par la commission Intelligence économique et Cybersécurité de CRCC d'Aix-Bastia. Toutes ces actions participant ainsi à un élan général de transformation des compétences des auditeurs.

En termes de formation, le Lab50 s'associera à l'ASFOREF pour proposer dès septembre 2019 un parcours de formation « **Le Campus du Lab50** » pour vous permettre de découvrir ou développer vos compétences en analyse de données (module « Data ») et faire évoluer votre management vers un mode plus agile et innovant (module « Soft Skills »).

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

SERVICE CONFRÈRES



SERVICE CONFRÈRES



Martine Leconte,
Elue de la CRCC de Paris
et déléguée régionale de
l'inscription et du stage



Nathalia Mirakoff,
Responsable du département
service confrères



Nathalie Zoa,
Assistante service confrères

LA CRCC DE PARIS : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la profession marquée par les délégations entre le H3C et la CNCC, la CRCC de Paris conserve son rôle d'interlocuteur privilégié dans les démarches d'inscription des personnes physiques ou morales, ainsi que la radiation, l'omission de la liste nationale des commissaires aux comptes, ou toute autre modification des mentions figurant sur cette liste.

UNE ACTIVITÉ QUI NE SE LIMITE PAS À L'INSCRIPTION

Le service confrères implique de multiples interventions quotidiennes :

◆ GESTION DE L'ANNUAIRE DES MEMBRES

Le service confrères a pour mission la vérification de la complétude et la conformité des dossiers d'inscription. Il assure également le suivi des inscriptions, modifications, transferts, démissions et omissions.

Au 31 décembre 2018, on constate ainsi une légère baisse du nombre de personnes physiques inscrites auprès de la CRCC de Paris par rapport à 2017. **Nous sommes passés de 2846 inscriptions à 2806, soit une baisse de 1.41 % expliquée en grande partie par les départs en retraite et les démissions de CAC sans mandat.**

Concernant les personnes morales, nous notons en revanche une légère hausse des inscriptions par rapport à 2017 (1635 contre 1605). Nous constatons en parallèle, une tendance au regroupement des cabinets par le biais de TUP¹ et de fusions-acquisitions qui risque d'entraîner dans les prochains mois une baisse des inscriptions des personnes morales.

¹ Transmission universelle de patrimoine

◆ ACCOMPAGNEMENT DANS VOS DÉMARCHES DÉCLARATIVES SUR LE PORTAIL NATIONAL AGLAE, GESTION DES MANDATS

Émissions de la clé d'activation, aide dans les déclarations d'activité, notifications de mandats, régularisation et suivi, demandes de dérogations, figurent également parmi les activités réalisées à votre entier service.

STAGE

En application du règlement du stage datant du 9 juillet 2015, la CRCC s'assure du bon déroulement du **stage CAFCAC**. Elle est chargée de l'inscription, mais aussi du suivi, des éventuelles dispenses, et de la délivrance des certificats de fin de stage.

La CRCC de Paris a connu une baisse importante du nombre de ses stagiaires CAFCAC depuis 2015, passant d'un effectif de 34 à 14 stagiaires. **Mais en 2018 le nombre de stagiaire a légèrement augmenté et la CRCC de Paris compte désormais 20 stagiaires.**

Elle assure également la gestion des habilitations de maîtres de stage qu'elle délivre ou qu'elle retire après vérification des conditions et obligations pesant sur le maître de stage. **On compte actuellement 1359 commissaires aux comptes habilités à recevoir des stagiaires**, un chiffre qui ne connaît pas de variation notable.

PERSPECTIVES 2019

Dans les changements profonds provoqués par la loi Pacte, la CRCC de Paris s'engagera à accompagner les commissaires aux comptes en difficultés avec la création du groupe de travail Accompagnement. En effet, les élus membres de ce GT inviteront les commissaires aux comptes à échanger dans le cadre de **réunions d'écoute** sur l'avenir de leur cabinet et les moyens pour reconquérir. Pour les commissaires aux comptes les plus fragilisés, une cellule psychologique sera mise en place, le comité solidaire, en synergie avec l'ordre des experts-comptables Paris Ile-de-France, joignable sur le n° vert 0 800 94 25 94.

Le GT Accompagnement mettra en œuvre ses actions en s'appuyant sur les ressources du Service confrères qui poursuivra en 2019 l'accomplissement de ses missions régaliennes. Elle accompagnera les commissaires aux comptes dans les formalités à remplir pour la bonne tenue de la liste nationale.

SYNTÈSE DES ACTIVITÉS

CONTRÔLE QUALITÉ



CONTRÔLE QUALITÉ



Laurent Dupas,
Elu de la CRCC de Paris
et vice-président de la
commission nationale du
contrôle qualité (CNCA)



Bruno Rongier,
Elu de la CRCC de Paris et
membre régional de la CNCA



Denis Zago,
Elu de la CRCC de Paris et
membre régional de la CNCA



Nathalia Mirakoff,
Responsable du département
contrôle qualité



Charlotte Olive,
Assistante contrôle qualité

Entourés d'un corps de contrôleurs composé d'une cinquantaine de confrères.

LE CONTRÔLE QUALITÉ, UN SERVICE RÉGALIEN DE LA CRCC

Les dispositions des articles L.821-1, 821-9 et R821-75 du code de commerce imposent pour la profession un contrôle qualité. Il s'agit notamment d'apprécier le respect des normes et de la déontologie dans une logique de missions légales et non contractuelles. C'est le **Haut Conseil au Commissariat aux Comptes** qui définit le cadre et les orientations des contrôles ; il en supervise la réalisation et peut émettre des recommandations dans le cadre de leur suivi.

Les contrôles¹ sont réalisés en fonction d'une analyse des risques portant sur :

- Les **missions de certification** (vérification du respect des règles d'indépendance, de la conformité aux normes applicables à la mission du CAC, l'adéquation des ressources affectées à la réalisation des missions et les honoraires perçus par le CAC) ;
- Le **système de contrôle de qualité interne** mis en place par le CAC.

Les CRCC agissent, compte tenu de la réforme européenne de l'audit, dans le cadre d'un contrat de délégation avec une responsabilité finale qui est l'attribut de notre autorité de tutelle.

¹ Champ d'intervention des contrôles cf. article R.821-71

CAMPAGNE DE CONTRÔLES 2018

En temps normal, en volumétrie, la CRCC de Paris effectue environ 251 contrôles par an, ce qui représente 25 à 30% des contrôles à l'échelle nationale.

L'année 2018 fut une année exceptionnelle liée aux événements PACTE avec uniquement 31 contrôles diligentés.

Un rattrapage est prévu sur la campagne 2019 avec **400 contrôles programmés.**

PERSPECTIVES 2019

D'une manière générale, il sera question d'adapter le contrôle qualité au nouveau contexte posé par la loi Pacte.

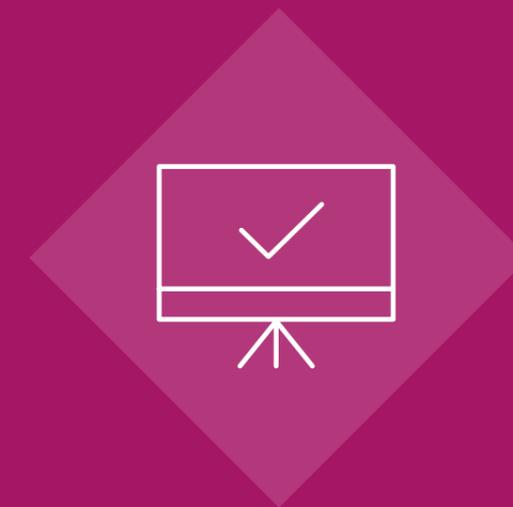
Nous poursuivrons nos actions de sensibilisation, alliant pédagogie et confraternité, auprès des confrères futurs contrôlés sous deux principaux angles :

- Le contrôle qualité ne doit pas être vécu comme une sanction, mais comme **un moyen pour le professionnel de garantir une amélioration continue de ses travaux et de ses procédures internes** ;
- Promouvoir l'obtention d'un « **label Qualité** » pour les contrôles réussis.

En parallèle, nous nous attacherons à respecter les délais impartis par le H3C pour les contrôleurs et les contrôlés, délais qui restent un enjeu pour notre exercice professionnel.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

SERVICE FORMATION



SERVICE FORMATION



Catherine Bergès,
Vice-présidente de la CRCC
de Paris



Anna Iaconelli,
Assistante de direction

RÔLE DU SERVICE FORMATION

Le service Formation de la CRCC de Paris a pour mission de vous accompagner dans le suivi de votre obligation de formation de commissaire aux comptes.

En 2018, la CRCC a poursuivi son partenariat avec l'OEC Paris IDF dans la gouvernance de l'ASFOREF, son institut de formation.

De nouveaux formats de formation, le développement de formations liées au traitement de la donnée, la 4ème promotion du DU/Executive Master « Evaluation, Financement et Transmission d'entreprise » avec 26 participants et le développement en interne de conférences et animations déployées sur Paris et en départements (Focus sur l'actualité, les Matinales,...) viennent enrichir le bilan de l'année 2018.

RÉFORME DE LA FORMATION

L'année 2018 est celle du changement. Deux textes sont venus bouleverser le paysage de la formation professionnelle dont les règles s'inscrivent désormais dans le droit du travail, encadrées malgré tout par les avis et décisions du H3C.

Les nouveautés à retenir :

- La « formation professionnelle » devient « **la formation professionnelle continue** » (Article L822.28-1 à 19 C.com.)
- **120h minimum de formation sur 3 ans ;**
- **20h minimum au cours d'une même année ;**
- Suppression de la notion de formation « **homologuée** » ;
- En référence au Code du travail pour l'identification de la nature des formations, **différenciation entre « formation » et « colloque / conférence » ;**
- **40h maximum sur 3 ans pour les colloques ou conférences.**

En parallèle, les professionnels doivent également prendre en compte le changement profond des modes de financement des formations instauré par la loi « **pour la liberté de choisir son avenir professionnel** » adoptée le 5 septembre 2018.

FRÉQUENTATION DES FORMATIONS ASFOREF

En 2018, nous avons observé une baisse de fréquentation des formations par les commissaires aux comptes comparé à 2017.

	2018	2017	2016
Jours auditeurs	2733	3252	2938
Nombre d'inscrits	2311	2636	2454

	2018	2017	2016
Sessions tenues	160	174	165

L'ensemble des formations par catégorie est repris dans le tableau ci-dessous. Le nombre d'inscrits est traduit en jours auditeurs (nombre de participants X nombre de jours suivis). Ces chiffres permettent de mesurer l'évolution de l'année par rapport aux années précédentes.

SESSIONS INTER	Nombre jours	Nombre sessions	Nombre inscrits	JA 2018	JA 2017	JA 2016
Parcours	6	10	152	456	672	474
Actualités	4	33	554	554	663	697
Ateliers	2	1	9	5	0	8
Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation	13	20	266	235	226	241
Audit et contrôle interne	26	38	499	641	865	781
Cadre juridique de la mission du CAC	6	11	148	148	154	163
Secteurs / Associations	12	16	220	231	197	94
Technologies de l'information	5	13	189	189	122	68
Déontologie et normes	9	14	207	207	264	314
Formations CRCC	2	3	51	51	89	98
Communication	1	1	16	16	-	-
TOTAL	86	160	2311	2 733	3 252	2 938

Les chiffres montrent une baisse générale de la fréquentation, mais plusieurs constats peuvent être faits.

Concernant les formations proposées au catalogue de l'ASFOREF, on observe une hausse de la fréquentation dans les catégories suivantes :

- Commissariat aux apports ou à la fusion, évaluation, consolidation ;
- Secteurs et Associations ;
- Technologies de l'information avec le développement de nouveaux séminaires ;
- Ateliers : ceux-ci ne s'étaient pas tenus en 2017.

Une nouvelle catégorie «Communication» composée d'une formation «savoir communiquer avec efficacité» a vu le jour en 2018.

Cependant, certains points faibles sont à améliorer, notamment le format des demi-journées sur l'évaluation qui semblent ne pas convenir aux professionnels.

La baisse générale de la fréquentation des formations peut surtout s'expliquer par le nombre d'évènements proposés par la CRCC de Paris au format conférence, tels que :

- L'Europe, la REA et la perspective de la loi Pacte : Actualité des cabinets et mise à niveau des procédures internes ;
- Journée du 3 juillet, « stratégie des cabinets », regroupant près de 400 commissaires aux comptes ;
- Les Universités d'été en septembre 2018, rendez-vous très prisés des professionnels franciliens.

PERSPECTIVES 2019

En 2019, la loi Pacte aura un impact profond sur les cabinets. Les commissaires aux comptes devront s'adapter aux nouvelles règles légales et professionnelles. L'année 2019 sera une année d'application pleine et entière.

Pour les aider à franchir ce nouveau cap, la **groupe de travail Formation** travaille depuis janvier 2019 sur la conception d'un **parcours de formation complet** qui donnera aux professionnels des clés pour repenser leur stratégie, leur relation-client, leur management et développer de nouvelles offres de missions.

L'accent sera également mis sur le développement de formations davantage orientées sur les systèmes d'information.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

COMMISSION JURIDIQUE



SERVICE JURIDIQUE



Chantal Honigman,
Elue de la CRCC de Paris en
charge du service juridique



Miassa Aidoud,
Responsable du service
juridique



Alexandre Maribon,
Juriste

RÔLE DU SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique de la CRCC de Paris ne se limite pas au traitement des dossiers disciplinaires ou litigieux, mais œuvre à travers des permanences téléphoniques, la rédaction d'articles et sa contribution à l'organisation des événements les plus importants, à informer ses membres sur les actualités intéressant directement la profession et son exercice.

Des permanences juridiques (hors droit social et fiscal) sont tenues quotidiennement.

La commission juridique, point fort de ce service, assure une permanence tous les mardis de 10h à 17h en présence de Ramon Gonzalez et Christian Tessiot, assistés des permanents du service. **En 2018, ce sont 864 appels traités (954 en 2017)**. Les questions sur le projet de loi Pacte ont été au cœur de cette année 2018.

LA RÉOLUTION DES LITIGES

Tout au long de l'année, le service juridique est en charge de la résolution des litiges. A ce titre, ce sont **31 conciliations traitées en 2018 (22 en 2017) et 22 réclamations reçues (34 en 2017)**.

LA PUBLICATION D'INFORMATIONS JURIDIQUES

Force de proposition et toujours en lien avec l'actualité du moment, le service juridique produit pour le site internet des publications sur les actualités générales ou techniques.

L'information est aussi transmise aux consœurs et confrères lors de manifestations telles que les Focus sur l'actualité ou encore la manifestation au Tribunal de Commerce pour lesquelles le service juridique produit les contenus.

ASSISTANCE DÉFENSES CONFRÈRES

Dans tout dossier à « risque » pouvant entraîner une mise en cause ou une audition, le service juridique répond aux appels reçus sur le numéro vert pendant les heures d'ouverture de la CRCC et oriente les commissaires aux comptes dans les démarches à mener. Il tient informé **Philippe Audouset**, élu en charge de l'assistance Défense confrères. En 2018, 10 appels ont été pris en charge.

Ce numéro vert est disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 au 0 800 39 49 59.

PERSPECTIVES 2019

L'année 2019 sera marquée par les changements législatifs liés à loi PACTE et, dans une moindre mesure, l'entrée en vigueur de la loi de simplification, de clarification et d'actualisation du droit des sociétés.

Le service juridique sera aussi en appui du **groupe de travail Missions** mis en place par la CRCC de Paris. Ce GT aura pour objectif de proposer à travers l'élaboration de plusieurs fiches SACC (services autres que la certification des comptes), de nouvelles missions que les commissaires aux comptes pourront développer pour mieux répondre aux besoins de sécurisation et de performance de leurs clients :

- Cartographie des risques fiscaux
- Cartographie des risques sociaux
- Diagnostic Performance et Croissance.

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ



COMMISSION COMMUNICATION ET ATTRACTIVITÉ



Camille Boivin,
Elu de la CRCC de Paris



Mélanie Charles,
Elue de la CRCC de Paris



Sophie Darde-Pavard,
Elue de la CRCC de Paris



Angela Ibanez,
Secrétaire générale adjointe



Laura Setti,
Webmaster / chargée de
communication

RÔLE DE LA COMMISSION

Le service communication et attractivité a pour objectif d'**informer** les commissaires aux comptes, de les **accompagner** dans l'accomplissement et les évolutions de leur mission et de faire **rayonner** la profession auprès de son environnement en organisant diverses manifestations et en diffusant des informations sur ses divers supports digitaux.

Le service s'implique également dans l'**attractivité de la profession** en valorisant auprès des étudiants son image et les opportunités de carrières qu'elle peut offrir.

NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION

◆ SITE INTERNET

Véritable support d'informations, le site de la CRCC mis à jour quotidiennement vous informe sur les événements à venir, les actualités de la profession, ainsi que sur les différents travaux élaborés par les groupes de travail et les commissions. En 2018, la fréquentation du site a été de **près de 110 000 visiteurs**, soit 18% de plus qu'en 2017.

◆ RÉSEAUX SOCIAUX

Communications sur les événements, actualités sur le projet de loi Pacte, live tweets ... Soucieuse de faire rayonner la profession dans son environnement, la CRCC de Paris a intensifié sa communication sur les réseaux sociaux.



+32% de nouveaux abonnés sur Twitter depuis 2017

+49% de nouveaux abonnés sur LinkedIn depuis 2017

◆ RELATION PRESSE

63 parutions (64 en 2017), dont principalement :



2 interviews



7 tribunes sur Pacte, la réforme de l'audit et l'avenir des commissaires aux comptes



33 tribunes sur l'audit informatique, dont 20 suite à la suite de nos matinales (Big Data, ICO, Cybersécurité ...)

En 2018, notre présence dans les médias, presse professionnelle, presse économique et presse nationale est restée stable par rapport à 2017.

ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

La CRCC s'est appuyée tout au long de l'année sur l'**ANECS (Association Nationale des Experts-Comptables et Commissaires aux comptes) Ile-de-France** et le **CJEC (Club des Jeunes Experts-Comptables et Commissaires aux comptes) Ile-de-France** pour favoriser ses rapports avec les jeunes au travers d'événements comme « le rallye des Instances » le 29 septembre 2018 ou encore « Star CAC » les 26 mars et 10 octobre 2018.

PERSPECTIVES 2019

Dans un contexte marqué par la loi Pacte et en tant que service support de l'ensemble des services régaliens et volontaires de la CRCC de Paris, le service communication restera très actif à travers tous ses supports de communication.

◆ SITE INTERNET

Nous sommes partis du constat que le site actuel était quasi exclusivement tourné vers le commissaire aux comptes. Or, la loi Pacte a démontré que la profession, faute d'avoir communiqué sur son rôle concret pour les entreprises et l'économie dans son ensemble, n'a pas obtenu les soutiens qu'elle espérait de la part de ses parties prenantes. Cette réforme, malgré les difficultés qu'elle provoque, est l'opportunité pour les professionnels et notre institution de repenser sa manière de communiquer.

Ainsi, nous avons décidé en janvier 2019 de renforcer notre communication externe par la refonte de notre principal vecteur de communication afin d'accorder une place plus importante à nos cibles chefs d'entreprise et étudiants.

Quels sont les atouts du commissaire aux comptes pour le chef d'entreprise ? Comment travaille un commissaire aux comptes et quelles sont ses valeurs ?

Nos contenus répondront de plus en plus aux besoins d'information de ces cibles, tout en mettant en avant de manière pédagogique les missions à forte valeur ajoutée qui permettront de réaffirmer demain le rôle essentiel du commissaire aux comptes au service de la croissance et la performance des entreprises.

Egalement repensé dans sa forme, vous pourrez découvrir notre site sous son nouveau jour en fin d'année 2019.

◆ ATTRACTIVITÉ DE LA PROFESSION

Etant partenaire de l'académie de Paris, et de différentes universités préparant au Master CCA, la CRCC de Paris reçoit régulièrement les sollicitations des professeurs de lycée, et des responsables du diplôme.

Les élus membres de la commission mettent un point d'honneur à y donner suite. Ainsi, ils iront à la rencontre des étudiants dans l'optique de leur présenter la profession de commissaire aux comptes, leurs journées types, leur parler de leur cabinet afin de les inciter à s'orienter dans cette voie.

LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

14/02 **MATINALE «CYBERSÉCURITÉ»**

Une 2ème matinale en présence de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) pour mieux appréhender les risques de cybercriminalité pouvant mettre en danger les entités auditées par les commissaires aux comptes, ainsi que leur cabinet.

30/05 **MATINALE «BIG DATA»**

Une matinale dédiée au Big Data et ses impacts pour la profession de commissaire aux comptes.

03/07 **STRATÉGIE DES CABINETS**

Près de 450 professionnels présents pour une journée de 7h en présence du cabinet Day One dans l'optique de construire ensemble une réflexion stratégique des cabinets face aux bouleversements à prévoir par le projet de loi Pacte.

17/10 **MATINALE «ICO»**

Anne Maréchal, directrice juridique de l'AMF et Pierre Person, député REM, rapporteur de la mission monnaies virtuelles étaient speakers lors de notre 4ème matinale consacrée aux Initial Coin Offerings, une nouvelle méthode de levée de fonds et ses principaux enjeux économiques et réglementaires.



04/12 **TRANSFAIR**

En ce contexte de loi Pacte, la députée et présidente de la commission spéciale Pacte, Olivia Grégoire a ouvert ce grand événement sur la transmission d'entreprise, afin de rappeler aux professionnels, l'importance d'accompagner les entreprises dans la transmission.

14/03 **FOCUS SUR L'ACTUALITÉ A PARIS, PUIS EN DÉPARTEMENTS**

Près de 300 professionnels réunis à Paris pour parler d'Intelligence Artificielle avec le spécialiste Jean-Gabriel Ganascia, et débattre autour du projet de loi Pacte. Votre CRCC s'est ensuite rendue dans les départements pour échanger avec les consœurs et confrères de son ressort.



26/03 **STAR CAC**

Un événement en partenariat avec l'ANECS Ile-de-France qui a réuni une trentaine d'étudiants déterminés à bien préparer leurs diplômes du DEC ou du CAFCAC.

29/05 **SOIRÉE DU RECRUTEMENT**

Près de 100 consœurs et confrères étaient présents pour s'enrichir de conseils avisés pour doper les RH de leurs cabinets.

04 au 07/09 **UNIVERSITÉS D'ÉTÉ 2018 - 29ème EDITION**

Plus de 5000 participants réunis au Palais des Congrès pour 4 journées d'ateliers, de conférences (dont le Tribunal des Générations Futures sur le thème de l'obsolescence programmée de la profession, proposée par le Lab50, et une plénière «Transmettre») et de rencontres avec des confrères et des partenaires.



29/09 **RALLYE DES INSTANCES**

Une journée organisée par l'ANECS Ile-de-France pour venir découvrir et comprendre le fonctionnement des instances en rencontrant les élus régionaux et nationaux Experts-Comptables et Commissaires aux Comptes.

05/12 **MATINALE «BUSINESS INTELLIGENCE»**

Première matinale co-organisée avec l'Ordre des Experts-Comptables de Paris Ile-de-France autour de la Business Intelligence, un outil d'aide à la décision par le traitement, l'analyse et la présentation des données.

18/12 **SOIRÉE PORTES OUVERTES**

Après 15 mois de travaux, le 50 rue de Londres, maison de la profession comptable réunissant la CRCC de Paris, l'OEC Paris IDF et l'ASF OREF, vous a ouvert ses nouvelles portes le temps d'une soirée.



RAPPORT FINANCIER

SERVICE FINANCIER

SERVICE FINANCIER



Philippe Dahinger,
Trésorier



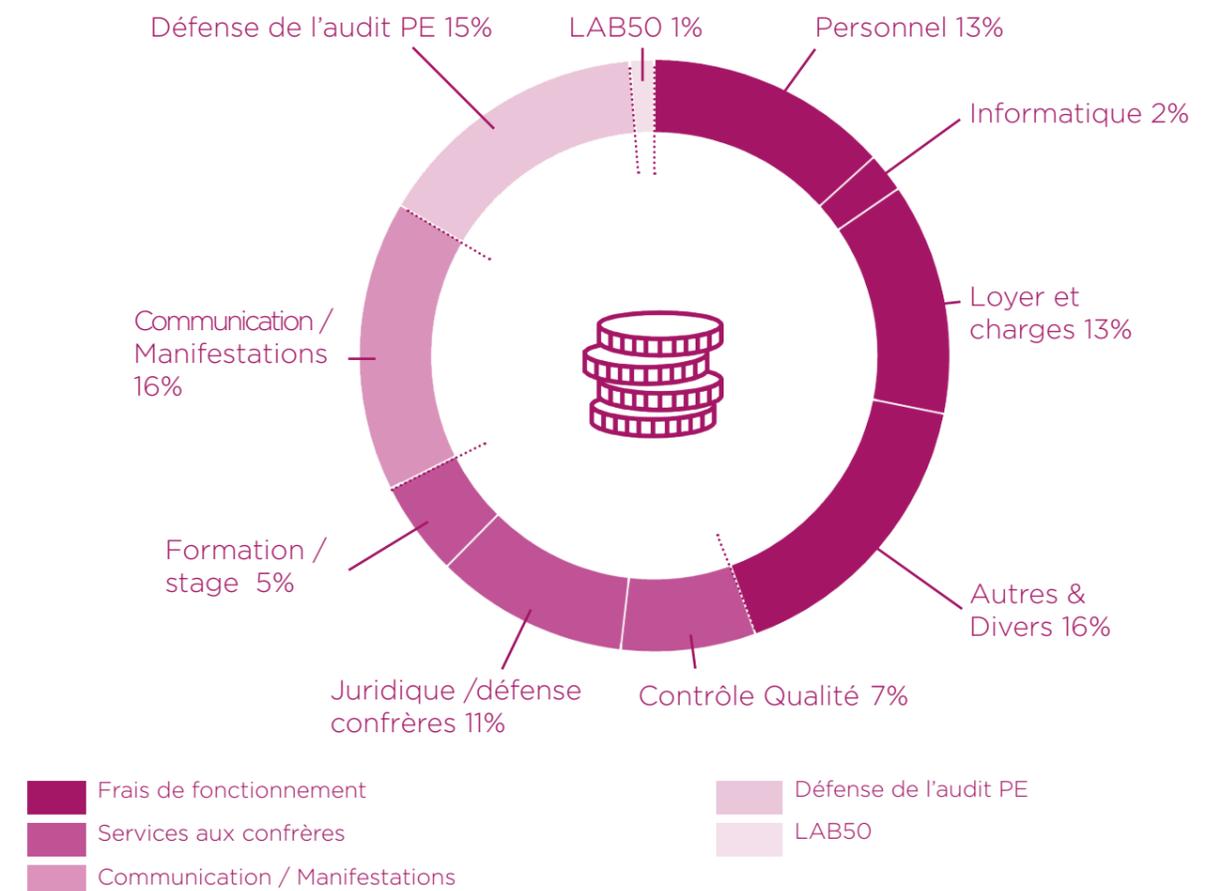
Laëtitia Desgranges,
Comptable

Le service comptable et cotisations s'assure de la bonne tenue des comptes de la Compagnie.

Il recouvre les cotisations dues par ses membres et procède aux reversements perçus pour le compte de l'assurance, du H3C et de la Compagnie Nationale.

Il veille à la bonne exécution du budget.

RAPPORT FINANCIER : CHARGES 2018



RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU TRÉSORIER

38

RAPPORT DU TRÉSORIER EXERCICE 2018

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2018 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 533 170 Euros contre 1 542 980 Euros pour l'année 2017.

Les charges d'exploitation passent de 2 114 931 Euros à 2 354 677 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est déficitaire de 126 900 Euros à comparer à celui de 2017 qui était bénéficiaire de 286 495 Euros.

Le résultat financier est en diminution et s'élève à 76 439 Euros contre 81 488 Euros pour 2017.

Le déficit de l'exercice s'élève à 55 841 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Philippe Dahinger
Trésorier

39

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES CENSEURS

C.R.C.C. de Paris

RAPPORT DES CENSEURS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

Monsieur le Président,
Chères Consoeurs, Chers Confrères,

En application de l'article R.821-36 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion financière de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Ces comptes annuels, proposés à votre approbation, font apparaître :

• un total bilan de	€	12.390.879
• un total de produits d'exploitation au compte de gestion de	€	2.304.216
Incluant :		
o les cotisations nettes de réversion au Haut Conseil du Commissariat aux comptes, à la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes et à la Compagnie d'assurance	€	1.533.170
• un total de charges d'exploitation au compte de gestion de	€	2.360.057
• un résultat déficitaire de	€	55.841

Ces comptes ont été arrêtés à l'unanimité lors de la réunion du Conseil Régional du 02 avril 2019.

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires dans le cadre de la mission ci-dessus définie.

A l'issue de nos travaux, qui ne constituent ni un audit, ni une mission d'analyse de l'opportunité de la décision d'affectation des cotisations prélevées sur les professionnels, nous n'avons pas relevé d'élément remettant en cause la régularité et la sincérité des documents qui sont soumis à votre approbation.

Fait à Paris, le 22 juillet 2019

Censeurs de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

DocuSigned by:

9CFA28D0F874BT...
Christine Costard

DocuSigned by:

F08E510891EE444...
Pierrick Gallois

RAPPORT FINANCIER

COMPTES ANNUELS 2018



*Comptes Annuels de l'exercice
du 01/01/2018 au 31/12/2018*

**PRESENTATION GENERALE DE
L'ANNEXE**

Le bilan de l'exercice présente un total de 12 390 878.81 € et le compte de résultat présenté sous forme de liste un total de produits de 2 304 215.72 € et un total de charges pour 2 360 056.70 € dégageant ainsi une perte de 55 840.98 €.

L'exercice a une durée de 12 mois et recouvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil Régional du 02 avril 2019.

Sommaire

	Pages
1. Bilan	
Actif.....	4
Passif.....	5
2. Compte de Résultat	6
3. Annexe	7 à 14

	Bilan Actif			
	31/12/2018		31/12/2017	
	Brut	Amort. / Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, droits simil	8 683	8 683	0	4 331
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel de bureau et informatique	36 982	15 389	21 603	8 641
Mobilier de bureau	91 028	4 071	88 955	8 371
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000		6 125 000	6 125 000
Créances rattachées à des participations	1 024 807		1 024 807	888 289
Total I	7 286 488	28 123	7 258 365	7 034 632
ACTIF CIRCULANT				
Avances & Acomptes versés	11 850		11 850	11 440
Cofinancements	408 874	736	408 138	133 880
Autres créances	327 630		327 630	462 049
Valeurs mobilières de placement	1 758 188		1 758 188	2 088 516
Disponibilités	2 588 645		2 588 645	800 736
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	27 085		27 085	38 210
Total II	5 133 250	736	5 132 514	3 515 831
TOTAL ACTIF	12 419 738	28 859	12 390 879	10 550 463

	Bilan Passif	
	31/12/2018	31/12/2017
Réserves	34 285	34 285
Report à nouveau	9 382 612	8 024 828
Résultat de l'exercice	-55 841	387 894
Total I	9 371 056	9 426 897
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	84 559	82 303
Total II	84 559	82 303
DETTES		
Banques		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	407 781	388 443
Dettes fiscales et sociales	104 856	107 788
Autres dettes	2 421 475	533 810
Produits constatés d'avance	1 173	1 122
Total III	2 935 264	1 041 263
TOTAL PASSIF	12 390 879	10 550 463

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS		
Collecte en nature	1 523 178	1 542 388
Réductions accordées	-38 400	-39 900
Risques collectivité régionale	0	0
Produits divers *	149 749	174 425
Reprises de provisions et transferts de charges *	347 740	269 392
Quote-part du résultat SCI	235 518	454 526
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	2 227 777	2 401 426
CHARGES		
Achats et charges externes *	1 646 232	1 468 239
Impôts et Taxes	47 941	62 236
Charges de personnel	589 325	485 600
Autres charges*	71 069	66 224
Débit aux amortissements	17 218	10 728
Débit aux provisions *	736	1 597
Débit pour risques & charges	2 256	10 305
CHARGES D'EXPLOITATION	2 354 677	2 114 931
RESULTAT D'EXPLOITATION	-126 900	286 495
Produits financiers	76 439	81 488
Charges financières	0	0
RESULTAT FINANCIER *	76 439	81 488
RESULTAT COURANT	-50 461	367 983
Produits Exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	5 380	0
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-5 380	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	-55 841	367 983

* Détail en annexe

ANNEXE

1- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	p.8
2- EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE	p.9
3- MODES ET METHODES D'EVALUATION.....	p.9
3.1 ACTIF IMMOBILISE	
3.2 CREANCES	
3.3 ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT	
3.4 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE	
3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4- COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES	
.....	p.10
4.1 ACTIF IMMOBILISE	
4.2 AUTRES CREANCES	
4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
4.4 EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS	
4.5 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
4.6 AUTRES DETTES	
4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES	
4.8 AUTRES CHARGES	
4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS	
4.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	
4.11 RESULTAT FINANCIER	
5- EFFECTIF	p.13
6- FILIALE	p.14

1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis conformément aux dispositions comptables intégrées dans le Code de Commerce, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif et prenant en compte les recommandations essentielles de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

1.2 PRINCIPES

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices.

1.3 METHODE

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est celle des coûts historiques.

1.4 DEROGATIONS

Il n'a pas été dérogé aux règles de base prévues pour l'établissement des comptes, sauf pour :

- la présentation des revenus en provenance de la SCI (produits d'exploitation au lieu de produits financiers).

1.5 CHANGEMENT DE METHODES

Néant.

1.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque la C.R.C.C de Paris a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue. Elles représentent le montant évalué et estimé par les services de la C.R.C.C de Paris.

1.7 QUOTE-PART DU RESULTAT SCI DU 50 RUE DE LONDRES

La quote-part du résultat 2018 de la SCI DU 50 RUE DE LONDRES a été enregistrée dans les comptes de la CROC en application des dispositions prévues dans les statuts de la SCI.

Il a été décidé de rattacher en produits d'exploitation les revenus issus de la participation détenue dans la société civile immobilière de la rue de Londres.

Pour information, la quote-part du résultat en 2018 de la société civile s'élève à la somme de 235 518 € contre la somme de 454 529 € l'année précédente.

2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE :

Le résultat comptable diminue de 423.824,97€, entre 2017 et 2018.

Cette variation résulte principalement des deux éléments suivants :

- La diminution de 219 011€ de la quote-part du résultat de la SCI 50 rue de Londres consécutive à la mise au rebut d'une partie des Immobilisations corporelles du bâtiment réhabilité.
- L'engagement de dépenses liées à la défense du commissariat aux comptes dans les petites entreprises dans le cadre de la future loi PACTE.

3. MODES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 ACTIF IMMOBILISE

3.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition « prix d'achat et frais accessoires » ou à leur coût de production.

3.1.2 Immobilisations financières

La méthode retenue pour les titres de participation est la valeur brute, constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de la quote-part de détention dans les capitaux propres corrigée des perspectives des rentabilités.

A la clôture de l'exercice, la C.R.C.C de Paris détient une participation dans la SCI du 50 rue de Londres à hauteur de 50%.

Cf. Tableau des filiales et participations joint à l'annexe.

3.2 CREANCES

Elles sont entrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une appréciation cas par cas. En fonction du risque encouru, une provision pour dépréciation est constituée pour chacune d'elles.

3.3. ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RESULTAT

Les charges et produits de l'exercice sont appréhendés selon les normes comptables en vigueur.

3.4. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite et médailles du travail ont été calculées au 31 décembre 2018 en tenant compte d'un taux d'actualisation à 1,57% (contre 1,30% au 31 décembre 2017), d'un taux d'augmentation annuelle des salaires de 1,00% (idem en 2017) et de la table de mortalité 2006-2008 (comme en 2017). Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation sous forme de provision.

3.5 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités ont été placées sur des comptes à court et long terme. La valeur brute est constituée par le coût d'achat, augmentée des intérêts financiers à percevoir sur CAT.

4. COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX POSTES

4.1 ACTIF IMMOBILISE

	31/12/2017	Acquisitions	Sorties	31/12/2018
Logiciels	18 427		9 705	8 082
Matériel de bureau et informatique	258 526	20 085	241 019	36 902
Mobilier de bureau	109 481	90 728	109 182	91 027
Titres de participation SCI 50 RUE DE LONDRES	6 125 000			6 125 000
Créances rattachées à des participations	889 298	235 515	100 000	1 024 813
TOTAL	7 400 723	346 331	460 566	7 286 488

4.2 AUTRES CREANCES

	31/12/2018	31/12/2017
OEC	60 010	
CRCG Autres	9 309	1 000
CNCC	4 504	214 550
CNCC Obligations	4 020	1 025
CNCC Contrôle Qualité	60 132	60 132
Produits à recevoir	160 115	182 451
Divers	21 000	2 880
TOTAL	327 630	462 048

4.3 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

	31/12/2018	31/12/2017
BP parts	8 850	8 750
BP compte à terme	1 350 000	1 350 000
CREDIT DU NORD capitalinret	400 316	710 788
TOTAL	1 759 166	2 069 538

4.4 - EXCEDENT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde au 1er janvier 2018	9 024 628.08
➤ Résultat 2017	+ 367 983.99
Solde au 31 décembre 2018	9 392 612.07

4.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le tableau suivant résume les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2018 :

	Valeur au 01/01/2018	Dotations 2018	Reprises Provisions utilisées 2018	Reprises Provisions non utilisées 2018	Valeur au 31/12/2018
Provisions pour risques	0	0	0	0	0
Provisions pour charges	82 303	2 256	0	0	84 559
TOTAL	82 303	2 256	0	0	84 559

Elles se décomposent en :

- Provision IDR et médailles du travail = 60 k€
- Provision pour charges sur rapprochement Contrôle Qualité / CNCC = 24 k€

4.6 AUTRES DETTES

	31/12/2018	31/12/2017
Assurance (SOPHASSUR)	69 848	118 803
C.N.C.C	122 781	218 707
Financement H3C	2 108 784	53 844
Elections		
Défrayement Contrôle qualité	17 175	17 487
OEC		10 964
CAC - Régularisation cotisations	83 928	86 205
Autres	19 171	28 301
TOTAL	2 421 475	533 911

4.7 ACHATS ET CHARGES EXTERNES

	31/12/2018	31/12/2017
Honoraires relations publiques	57 600	57 600
Honoraires contrôle qualité		72 600
Honor. Déf. Collègues / Assistance Collègues	57 770	83 600
Honoraires Etude / assistance Compagnie	374 787	10 232
Colloques, conférences, séminaires	193 138	18 379
Réceptions	39 587	251 618
Affranchissement et routage	15 358	21 638
Indemnités de fonction	100 000	100 000
Loyers et Charges locales	243 581	288 048
Participation charges OEC, CNCC, CRCG Versailles	145 652	148 477
Autres *	418 774	457 948
TOTAL	1 646 232	1 468 239

* Le Poste « Autres » se décompose comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Frais d'impression	8 422	20 935
Fournitures administratives	3 611	6 604
Locations de matériels	6 037	8 232
Maintenance	41 229	42 547
Documentation	12 160	9 653
Bibliotique	5 293	9 277
Téléphone, internet, service Fax-E-mails	11 072	21 168
Petit matériel informatique et bureau	1 950	1 202
Prestations de services informatiques	23 634	26 050
Honoraires divers	122 320	206 510
Divers	183 047	105 771
TOTAL	418 774	457 949

4.8 AUTRES CHARGES

	31/12/2018	31/12/2017
Concours divers : Partenariat, Subvention		
AFFIC, CERCLES DES JUGES	20 000	20 000
ANECS	7 000	7 000
CJEC	4 500	4 500
AMEGAR	5 000	5 000
CROC Dépaysement	16 000	16 000
MEDEF	3 200	3 600
CGPME	4 000	4 000
LE CERCLE DE COLIGNY	1 000	
CIP	4 000	4 000
AMAROK	5 000	
Créances irrécouvrables	2 189	2 124
TOTAL	71 869	66 224

4.9 DOTATIONS AUX PROVISIONS

	31/12/2018	31/12/2017
Dotation pour dépréciation des créances	738	1 587
Dotation pour risques et charges d'exploitation	2 258	10 305
TOTAL	2 992	11 902

4.10 PRODUITS DIVERS, REPRISES DE PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES

	31/12/2018	31/12/2017
Rétrocession formation ASFOREF	145 265	150 000
Remboursements (SS+prévoyance+OPCALIA)	-3 789	12 788
Produits divers de gestion courante	8 283	11 638
Autres prod. activités annexes		
TOTAL	149 749	174 426

	31/12/2018	31/12/2017
Reprise de prov. / dépréciation des créances	1 587	1 170
Reprise sur risques et charges d'exploitation	23 000	33 000
Transferts de charges Contrôle Qualité	212 100	223 100
Transferts de charges d'exploitation	111 043	12 122
TOTAL	347 740	269 392

4.11 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de l'exercice 2018 s'élève à un excédent de 76 439€ et se compose des éléments suivants :

	2018	2017
* Intérêts sur VMP	74 048	74 689
* Produit sur cession VMP	2 391	6 799
TOTAL DES PRODUITS	76 439	81 488

5. EFFECTIF :

	HOMMES		FEMMES	
	2018	2017	2018	2017
CADRES	0	0	4	4
NON CADRES	1	0,3	4,96	4

6. FILIALE :

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital en KE	Réserves et reportés à nouveau en KE	% de dotation	Résultat de dernier exercice en KE	Valeur brute des titres en KE	Valeur nette des titres en KE	Compte Courant En KE	Engagements demandés en KE	Chiffre d'affaires de dernier exercice en KE	Dividendes en KE
SCI du 50 rue de Londres	12 250	0	50%	471	6 125	6 125	788		1 382	235

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES
 AUX ÉVOLUTIONS ET A LA VIE QUOTIDIENNE
 DE LA PROFESSION SUR :
www.crcc-paris.fr

ET SUIVEZ TOUTE NOTRE ACTUALITÉ SUR
 LES RÉSEAUX SOCIAUX !



@CRCCParis



CRCC DE PARIS



50 rue de Londres
 75008 Paris
 Tél : +33 (0)1 53 83 94 33
 Mail : contact@crcc-paris.fr